



Construction Énergie Renouvelable s.e.n.c.

323 P  NP  DM33

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite  
à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-  
Cœur-de-Jésus

6211-24-077

# Projet de Parc éolien Mont Sainte-Marguerite

**Chaudière-Appalaches**

Lettre présenté par Construction Énergie Renouvelable s.e.n.c.

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

CER s.e.n.c.  
178, Route 132 Est  
Carleton-sur-Mer (Qc) G0C 2Z0



Québec le 11 novembre 2015

Objet :           Projet – Parc éolien Mont Sainte-Marguerite

---

Madame,  
Monsieur,

Il me fait plaisir, en mon nom et au nom du consortium que je représente, de vous présenter notre entreprise et d'exprimer la position de celle-ci concernant le développement éolien, plus précisément l'appui que nous désirons apporter au projet de **Parc éolien Mont Sainte-Marguerite** dans les municipalités de Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-Cœur-de-Jésus en Chaudière-Appalaches.

Les trois partenaires de CER sont des joueurs incontournables du secteur de l'énergie éolienne au Québec depuis maintenant près de 10 ans et tout récemment en Ontario. Depuis 2009, CER s.e.n.c. un consortium composé de compagnies Québécoise en construction (EBC, Transelec Common et Construction LFG) se sont associées afin d'unir leurs forces, de se démarquer et d'assurer expérience et leadership dans cette sphère économique et énergétique qu'est l'industrie éolienne.

Notre consortium possède une expertise nationale permettant un développement intelligent et profitable de la ressource éolienne pour les communautés accueillant les projets ainsi que la participation de tous les joueurs de ce secteur d'activité à la prospérité de la collectivité et au mieux-être de toute la population.

Nous sommes fiers de contribuer au développement de la main d'œuvre locale, à la formation d'employés spécialisés et compétitifs sur le marché du travail ainsi qu'à la création d'une expertise unique au Québec pouvant servir de tremplin pour démontrer notre savoir-faire dans les autres provinces du Canada.

De plus, l'avenir du Québec dépend de sa capacité à développer des stratégies gagnantes du point de vue écologique, électrique et économique. Nous tenons à souligner que le professionnalisme, l'expertise des intervenants, la volonté du partenariat du projet de parc éolien à mobiliser la communauté lors de sa réalisation ainsi que le respect du volet environnemental sont des éléments clés à notre appui.

Nous désirons donc, par ce mémoire, assurer la continuité des impacts positifs en matière de retombées économiques locales, régionales et provinciales. La création d'emploi à court, moyen et long terme au sein des communautés, la mise en place d'énergie verte en complément de l'hydroélectricité, les conditions environnementales optimisées en respectant le milieu, ses résidents sa faune et sa flore, l'expertise et l'implication des entreprises dans la mise au point de techniques innovatrices de construction sont, à notre avis, suffisants à entreprendre la réalisation du projet.

En considérant l'impact des retombées locales autant dans le secteur de la construction que dans les services hors construction, en s'appuyant sur les bienfaits observés pour les communautés accueillant les projets antérieurs et pour la pérennité du secteur éolien, nous réitérons notre appui au projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.



Éric Minville, ing. – Directeur Énergie  
Représentant du consortium CER s.e.n.c.